

Bolero



Comment investir de manière diversifiée et à moindres frais via les ETF ?

Sommaire

Que sont les ETF ?	p 3
1. Dans quoi investissez-vous via les ETF ?	p 4
2. Quels sont les différents types de trackers ?	p 7
3. Quels avantages y a-t-il à investir dans des ETF ?	p 10
4. Quels sont les risques liés aux ETF ?	p 13
5. Comment inclure des ETF dans votre portefeuille ?	p 15
6. Quels sont les frais liés aux ETF ou trackers ?	p 16
7. À quoi faut-il être attentif dans le choix d'un ETF ?	p 18

Que sont les ETF ?

Les ETF **combinent les avantages des fonds cotés et ceux des actions**. Ils offrent aux investisseurs d'accéder efficacement, de manière économique et transparente à un large éventail d'opportunités d'investissement dans le monde entier.

Un ETF ou Exchange Traded Fund n'est ni plus ni moins qu'un **fonds coté en bourse**. À l'instar d'un fonds ordinaire, ce produit offre à l'investisseur une bonne **diversification** : vos œufs ne sont pas tous dans le même panier. De plus, comme l'ETF est coté en bourse au même titre qu'une action, vous pouvez le **négocier** tout au long de la séance boursière et vous payez ainsi **moins de frais**.

Peut-être connaissez-vous mieux l'ETF sous le nom «**Tracker**» ? Un ETF, en effet, «**suit**» («to track» en anglais) les performances d'une valeur spécifique ou d'un panier de **valeurs**. Les trackers sont toujours émis par des gestionnaires d'actifs.

Parmi les **émetteurs** ou «issuers», citons iShares (Blackrock), Lyxor et Amundi.



1. Dans quoi investissez-vous via les ETF ?

Au lieu de copier vous-même un indice en reprenant toutes les actions qui le composent dans votre portefeuille, vous achetez un ETF qui suit cet indice.

Les ETF suivent («to track» en anglais) au plus près les performances d'une valeur sous-jacente ou d'un panier de valeurs. Un tel **panier de valeurs sous-jacentes** prend souvent la forme d'un **«indice»**.

Avec les ETF, l'investisseur dispose de tout un **éventail de possibilités**. Il peut ainsi investir dans un **indice boursier** connu, comme le BEL20, mais aussi tabler sur un **secteur, une matière première, une région, une monnaie** ou même un **thème**. Avec un tracker, vous pouvez aussi suivre l'évolution d'un panier d'obligations d'une certaine région du monde, d'entreprises spécifiques ou d'échéances différentes. Le choix est large et il y a donc un ETF **qui convient à chaque investisseur**.

Nous vous présentons ci-après les **différentes possibilités** :



1. Avec les ETF, vous pouvez investir dans des indices boursiers **connus** comme le BEL20 (belge), le CAC40 (français), l'Eurostoxx 5 (européen), ou encore le Dow Jones et le S&P500 (américains). Si vous souhaitez miser sur les marchés d'actions **mondiaux**, vous pouvez acheter un ETF qui suit l'indice MSCI World, un panier composé des principales actions des pays développés à travers le monde. Les trackers qui reproduisent **parfaitement** le rendement d'un tel indice sont aussi appelés **Market Trackers**. Au lieu de copier vous-même un indice en reprenant toutes les actions qui le composent dans votre portefeuille, vous achetez un ETF qui suit cet indice. Simple et peu coûteux.

Supposons que, convaincu d'une hausse prochaine du BEL20, vous souhaitez profiter de cette augmentation. Pour refléter cette performance dans votre portefeuille, vous pourriez acheter séparément les 20 titres de l'indice. Mais cela signifie bien entendu que vous devrez payer 20 fois les frais de transaction et 20 fois la taxe boursière. En achetant un ETF qui reproduit la composition du BEL20, vous achetez l'entièreté du panier via un seul produit.

2. Il existe aussi par ailleurs des trackers qui suivent un indice **sectoriel**, axé par exemple sur la biotechnologie, la finance ou l'automobile. Vous pouvez ainsi, avec un seul tracker, acheter un panier d'actions de sociétés actives dans le secteur en question.

Vous croyez par exemple dans le secteur financier européen ? Dans ce cas, vous pouvez opter pour un ETF qui suit le « Stoxx Europe 600 Financial Services », un panier reprenant les banques et assureurs européens. Seules les banques européennes vous intéressent ? L'indice Stoxx 600 Banks est ce dont vous avez besoin.

3. Les trackers vous offrent également la possibilité d'investir dans une **matière première** spécifique ou un panier de matières premières, qui sans cela s'avère être une tâche plus compliquée. Le tracker suit alors les performances d'une matière première bien déterminée, comme l'or ou l'argent, ou d'un groupe de matières premières, comme les métaux.

Vous voulez investir dans l'or ? Nul besoin pour cela d'acheter un lingot d'or. Un ETF qui suit le cours de l'or est une excellente alternative pour votre portefeuille.

4. Il existe aussi des trackers qui suivent une **région** déterminée (p. ex. le MSCI Europe). Il peut s'agir de pays mais aussi de (parties de) continents.

Il y a ainsi des ETF qui suivent les marchés émergents (« emerging markets ») ou l'Afrique du Nord.

5. Vous pouvez également prendre en portefeuille des ETF qui suivent l'évolution d'une monnaie (étrangère) ou d'un cours de change.

Il existe p.ex. des ETF qui reproduisent le taux de change euro/dollar.

6. Enfin, il y a des trackers qui suivent des indices axés sur un **thème** particulier. Une fois de plus, les possibilités sont légion : actions à dividende, robotique, marchés émergents, immobilier...

Vous suivez de près certaines tendances ? Savez-vous qu'il est possible d'investir dans l'intelligence artificielle via des ETF ? L'investisseur avisé ne s'évertue pas à scanner les sociétés dans le monde entier à la recherche de celles qui exploitent cette tendance. L'émetteur de l'ETF le fait à sa place. En investissant dans un ETF qui mise sur un thème spécifique, vous répartissez automatiquement vos risques. Si l'une des entreprises affiche des performances médiocres, l'effet peut être compensé par les autres actions du panier.

2. Quels sont les différents types de trackers ?

En fonction de votre vision ou de votre stratégie, vous pouvez opter pour différents types d'ETF.

Physique/synthétique

Tout d'abord, l'émetteur peut refléter le rendement du panier de valeurs sous-jacentes dans l'ETF de deux manières.

Il existe ainsi des trackers **physiques**. L'émetteur de ces ETF détient **réellement en portefeuille** toutes les actions ou obligations qui composent l'indice suivi. Si l'indice change, l'émetteur achète ou vend les titres nécessaires pour mettre l'ETF à jour. Cette **réPLICATION PHYSIQUE** peut être complète ou optimisée.

Dans le cas d'une **réPLICATION COMPLÈTE**, l'ETF détient en portefeuille tous les titres de l'indice, avec exactement la même pondération.

Dans le cas d'une **réPLICATION OPTIMISÉE**, la composition de l'ETF est représentative de l'indice.

Cette technique est aussi appelée «**sampling**» et est par exemple utilisée avec les très grands indices, pour lesquels la réPLICATION COMPLÈTE serait inefficace et trop coûteuse.

À côté des trackers physiques, il existe aussi des trackers **synthétiques**. Ici, l'émetteur compose l'ETF afin que celui-ci **reproduise le rendement** de l'indice sous-jacent sur la base de **produits dérivés**.

Cet ETF n'investit donc pas directement dans les titres de l'indice, mais utilise par exemple des 'swaps', par le biais desquels le rendement d'une valeur est échangé contre celui d'une autre.

Ainsi, dans le cas d'un ETF physique sur l'or, vous avez la certitude que l'émetteur a effectivement de l'or dans son coffre. Dans le cas d'un ETF synthétique sur l'or, l'émetteur «reproduit» la performance du cours de l'or au niveau de l'ETF par le biais de produits dérivés.



Les ETF **synthétiques** sont dès lors dépendants d'une contrepartie, si bien qu'ils sont généralement considérés comme **plus risqués** que ceux avec réPLICATION PHYSIQUE.

Les ETF synthétiques peuvent néanmoins être une bonne manière d'**ACCÉDER À DES MARCHÉS** qui ne sont pas accessibles par le biais de fonds physiques, comme les matières premières et certains marchés émergents.

La plupart des ETF sont basés sur une **RÉPLICATION PHYSIQUE**. Les émetteurs estiment en effet qu'à plus long terme, ils apportent en général plus de **STABILITÉ** au portefeuille.

Les ETF physiques sont en outre **PLUS SIMPLES** et offrent plus de **TRANSPARENCE**. **EN TANT QU'INVESTISSEUR, VOUS SAVEZ EXACTEMENT DANS QUOI VOUS INVESTISSEZ.**

Long/short

Avec les ETF, vous pouvez adopter un positionnement **long** ou **court (short)**. Les investisseurs pessimistes en termes de perspectives boursières peuvent miser sur une baisse du sous-jacent via un **TRACKER « SHORT »** ou **INVERSÉ**. La **VALEUR** de cet ETF augmente **EN CAS DE BAISSE** de l'indice sous-jacent. Celui qui perçoit plutôt des signaux positifs du marché achètera un **TRACKER « LONG »** dans le but de tirer un **BÉNÉFICE** d'une **INCREMENTATION** de la valeur sous-jacente choisie.

Passif/Actif

Les ETF sont en fait des fonds gérés **PASSIVEMENT**, ce qui signifie que, contrairement à un fonds traditionnel, non coté en bourse, il n'y a pas d'intervention d'un gestionnaire de fonds actif qui tentera de faire mieux que l'indice (« beating the market »). Il existe également des trackers actifs qui veulent battre l'indice sous-jacent, mais ils sont moins courants.

Il existe également des trackers qui permettent aux investisseurs de réagir de façon **ACCÉLÉRÉE** à certains mouvements du marché : ce sont les « leveraged ETF ». Ces **TRACKERS À EFFET DE LEVIER** ne suivent pas l'indice sous-jacent dans un même rapport mais renforcent le mouvement des valeurs de l'indice en le doublant ou le triplant comme son nom le laisse entendre. Le cours est dès lors beaucoup plus volatil, si bien que ce type d'ETF convient avant tout aux investisseurs qui sont prêts à prendre plus de risques.

Distribution/capitalisation

Vous appréciez, en tant qu'investisseur, de percevoir de temps à autre un dividende ? C'est également possible dans le cas d'ETF. Les trackers peuvent appliquer deux types de politique en matière de dividendes. Dans le cas des **ETF de distribution**, les coupons ou dividendes des valeurs sous-jacentes sont effectivement distribués aux détenteurs des ETF. Dans le cas des **ETF de capitalisation**, les dividendes sont réinvestis dans l'ETF et intégrés dans le cours.

3. Quels avantages y a-t-il à investir dans des ETF ?

Pourquoi est-il intéressant d'investir dans des ETF ?

En investissant dans des trackers, vous profitez du meilleur de deux mondes : des investissements diversifiés dans un fonds et une négociabilité identique à celle d'une action.

Voyons plus en détail les différents avantages.

Moins de frais

Avec les ETF, vous pouvez généralement investir à **moindres frais**. Dans le cas d'un fonds non coté, vous payez des frais d'entrée et de sortie (en général un certain pourcentage du montant investi). En revanche, l'ETF étant coté en bourse comme une action, vous payez uniquement des **frais de courtage** lors de l'achat ou de la vente de l'ETF en question. Il n'y a **pas de frais d'entrée, ni de sortie**.

Sans doute vous direz-vous : l'émetteur ne travaille tout de même pas gratuitement! Effectivement, le **Total Expense Ratio** (TER, total des frais sur encours)

ou **la commission de gestion** représente la partie de votre placement déduite annuellement par l'émetteur pour couvrir les frais de l'ETF (négociation, garde, commercialisation). Le TER est intégré dans le cours du tracker; ce ne sont donc pas des frais qui sont prélevés de votre compte. Le TER moyen des trackers européens est d'environ 0,40 %.



Facilement négociable

Les ETF étant **cotés en bourse**, la formation du cours dure toute la journée. Contrairement à la plupart des fonds de placement, les trackers sont donc **liquides** et **flexibles**, à l'instar des actions. Vous savez donc **en permanence** combien valent vos trackers et pouvez à tout moment les acheter ou les vendre.

Pour obtenir un bon prix d'achat ou de vente pour votre ETF, le **volume** est important. La négociation en continu des ETF garantit non seulement le volume nécessaire, mais assure aussi un plus faible écart (« spread ») entre prix d'achat et de vente. De ce fait, les transactions en ETF sont souvent **moins chères**.



Savez-vous que le total des avoirs en gestion des ETF sur le marché européen est passé, entre 2007 et 2018, de 0,8 à 4,7 billions d'euros ?* La **liquidité** des trackers a en outre augmenté dans la mesure où les teneurs de marché (« market makers ») assurent constamment les cours.

Du reste, plus l'ETF est liquide, plus le prix est correctement formé. Il s'agit donc d'un paramètre important à suivre! Vous pouvez évaluer la liquidité d'un ETF de différentes manières.

Il y a tout d'abord les **avoirs en gestion** de l'ETF : plus le capital investi dans un ETF donné est élevé, plus l'ETF est important et, généralement, plus la liquidité l'est aussi.

Vous pouvez également observer le **volume** négocié dans l'ETF durant une période définie. Dans ce cas-ci, plus le volume est important, mieux c'est.

Vous pouvez aussi vous focaliser sur le **nombre de « liquidity providers »**, ou fournisseurs de liquidité pour un ETF donné. Ce sont des acteurs professionnels qui affichent en permanence un **prix d'achat et de vente pour les ETF**.

Plus le nombre de fournisseurs actifs est élevé, plus grande est la probabilité que la différence entre le prix d'achat et le prix de vente reste limitée sous l'effet de la concurrence réciproque.

Répartition et diversification

Le troisième atout des ETF est assurément la **répartition** intrinsèque de ce produit d'investissement. En optant pour un ETF, vous ne tablez pas sur l'évolution d'une valeur unique. Si vous souhaitez investir dans un tracker d'un secteur particulier, vous investissez automatiquement dans un **panier de valeurs actives dans ce secteur**. Un recul d'une valeur peut donc être compensé par la forte performance d'une autre valeur sous-jacentes.

Pour les investisseurs, les trackers sont aussi une porte d'accès à des **marchés qui sont en général moins accessibles** : marchés émergents, matières premières,... Grâce aux ETF, vous pouvez ainsi investir sans problème dans des **pays émergents** exotiques comme le Vietnam, ou sur un marché boursier moins ouvert, comme la **Chine**. Grâce aux trackers, les investisseurs moins expérimentés peuvent également miser sur les évolutions du **marché complexe des matières premières**.

Faible montant initial

Un **budget limité** ne doit pas vous empêcher d'investir en bourse. En effet, le cours d'un **ETF** est faible comparativement au degré de diversification que ce produit vous procure. Saviez-vous que vous pouvez par exemple déjà acheter un ETF sur un grand indice pour moins de 100 euros ? Avec une **petite mise de départ**, vous obtenez ainsi d'emblée une **bonne diversification** de vos placements.

Ce produit convient dès lors parfaitement aux investisseurs débutants.



4. Quels sont les risques liés aux ETF ?

La plupart des risques liés aux ETF sont les mêmes que pour d'autres produits d'investissement. Il y a néanmoins quelques points d'attention spécifiques aux trackers.

En résumé :

Risque sur débiteurs

Avec un ETF, vous négociez le produit d'une **contrepartie ou d'un émetteur**. Vous courez ainsi potentiellement un risque sur débiteurs si cet émetteur est en mauvaise posture. Les ETF physiques sont généralement considérés comme plus sûrs du fait que les valeurs sous-jacentes sont présentes dans le portefeuille. Lorsque vous achetez un ETF ayant comme sous-jacent un **titre de créance** (comme une obligation), vous courez là aussi un risque de crédit potentiel dans l'hypothèse où les émetteurs ne peuvent pas remplir leurs obligations.



Risque de liquidité

Même si les ETF sont des produits très liquides, il peut arriver qu'ils soient **moins négociables** au moment où vous voulez acheter ou vendre. Le risque est assez limité dans la mesure où il y a des « market makers » ou des opérateurs boursiers qui assurent le négocie des ETF.

Risque de change

Si vous investissez, par exemple, dans un ETF coté en dollars américains, vous courez un risque de devise ou **de change** en fonction de l'évolution du dollar face à l'euro.

Risque de cours

Un ETF, tout comme une action, n'offre aucune garantie de capital. Le cours d'un ETF, **comme dans le cas d'une action**, peut diminuer, auquel cas vous pouvez perdre une partie de votre investissement. Avec un ETF, néanmoins,

vous ne perdrez jamais plus que votre investissement de départ.

Risque de corrélation

Ce risque est propre aux ETF. Vous attendez en effet d'un ETF qu'il suive ou reproduise le mieux possible l'indice. Il se peut toutefois qu'un ETF **dévie légèrement du cours de la (des) valeur(s) sous-jacente(s)**, en positif ou en négatif. On parle alors d'un risque de corrélation. Vous pouvez, en général, le suivre via la « tracking error » qui vous donne une indication de la déviation éventuelle.

Avant d'acheter un ETF, veillez à lire les informations clés pour l'investisseur (KID ou Key Information Document). Vous les trouverez sur le site web de l'émetteur ou encore sur la plateforme de votre courtier. Ce document vous donne un aperçu clair et complet de la stratégie de l'ETF et de l'ensemble des risques.

5. Comment inclure des ETF dans votre portefeuille ?

Quel avantage vous procure la présence d'ETF dans votre portefeuille ?

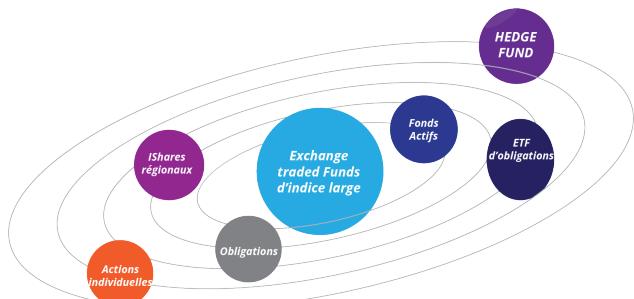
Diversification

Premièrement, quelques ETF suffisent pour **rehausser sensiblement la diversification** de votre portefeuille de placements. Les ETF vous donnent en outre **accès à des marchés** qui sont en principe plus difficiles aux investisseurs particuliers, comme les marchés émergents.

Cœur-satellite

L'ajout d'ETF à votre portefeuille vous permet également d'adopter une approche «coeur-satellite». Vous pouvez compléter le **coeur** (ou **matelas de sécurité**),

avec des ETF qui suivent des indices boursiers larges, comme le S&P500 et l'Eurostoxx 50. Vous y ajoutez également ce que l'on appelle des « **satellites** » ou des accents.



Il peut s'agir d'**ETF spécifiques** qui ciblent un thème ou un secteur particulier, comme la robotique, les biotechnologies, la technologie, des matières premières ou des actions individuelles. Vous pouvez aussi choisir d'inclure en portefeuille un ETF avec **effet de levier**. Ce levier suppose un rendement plus élevé, mais aussi un plus grand risque. Pour recourir à ce type d'ETF, des connaissances solides s'imposent malgré tout.

6. Quels sont les frais liés aux ETF ou trackers ?

Les frais liés aux ETF suivent, pour l'essentiel, la même logique que ceux liés aux actions. Néanmoins, dans le cas d'un ETF, vous payez aussi une rémunération spécifique pour l'émetteur. Quels sont précisément ces frais ?

Frais de courtage, mais pas de frais d'entrée ni de sortie

Dans le cas d'un fonds non coté, vous payez des frais d'entrée et de sortie (en général un certain pourcentage du montant investi). Dans le cas d'un ETF, vous ne payez **pas de frais d'entrée ni de sortie**, mais uniquement des **frais de courtage** lorsque vous achetez ou vendez un ETF, étant donné qu'un ETF se négocie en bourse tout comme une action.

Taxe boursière

Comme pour les actions, l'investisseur paie sur les ETF la **taxe boursière** prescrite par la loi. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulter www.bolero.be/fr/tarifs. Vous trouverez un aperçu des taxes boursières au bas de cette page.

Commission de gestion

Contrairement aux actions, une **commission de gestion pour l'émetteur** est intégrée dans le cours de l'ETF. Ce **Total Expense Ratio** (TER ou **total des frais sur encours**) comprend les frais de transaction, de garde et de marketing de l'émetteur. Si vous voulez comparer plusieurs ETF sur le même indice sous-jacent, vous pouvez donc jeter un coup d'œil au TER et vérifier quel ETF est le moins onéreux. Il faut savoir que ces frais de gestion dépassent rarement 0,5% par an et sont même souvent inférieurs.





Taxe sur la plus-value des fonds

Une taxe sur la plus-value ou un précompte mobilier de **30%** s'applique si la partie à revenu fixe dans laquelle l'ETF investit est égale ou supérieure à 10%. Les liquidités qui sont détenues dans l'ETF sont également considérées comme des investissements à revenu fixe.

Pour l'investisseur, il n'est pas toujours simple de déterminer si l'ETF qu'il souhaite acheter est soumis à cette taxe. Pour le vérifier, vous pouvez vous baser sur **la structure ou la composition de l'ETF**. Les ETF fondés sur une réPLICATION physique n'investissent généralement pas dans des titres à revenu fixe. La probabilité qu'ils soient soumis à la taxe sur la plus-value est dès lors assez faible. Les ETF basés sur des produits dérivés sont par contre souvent soumis à cette taxe. Pour vous en assurer, vous pouvez toujours vous **renseigner auprès de votre courtier**.

7. À quoi faut-il être attentif dans le choix d'un ETF ?

Les Exchange Traded Funds (ETF) appartiennent à la famille des **Exchange Traded Products** (ETP), tout comme les ETN ('Notes') et les ETC ('Commodities' ou matières premières).

Un ETF se reconnaît généralement à **l'acronyme ETF** qui figure dans le nom du produit. Le nom inclut également le nom de **l'émetteur**. Par exemple, iShares (de Blackrock), Lyxor ou Amundi. Le nom du tracker contient en outre toujours des informations sur la **valeur sous-jacente** suivie par l'ETF.

Pour la sélection d'un ETF, vous pouvez procéder comme suit :

1. Dans quoi souhaitez-vous investir ?

Commencez par définir la valeur sous-jacente dans laquelle vous souhaitez investir (actions, obligations, matières premières). Croyez-vous dans le potentiel de ce secteur ? À présent, commencez à affiner votre sélection.

2. Quelle est votre vision ?

Misez-vous sur une hausse ou une baisse de la valeur sous-jacente ? Allez-vous dès lors opter pour un ETF 'long' ou 'short' ? Ciblez votre recherche en conséquence.

3. Est-il important pour vous d'investir dans un ETF physique ou synthétique ?

Précisez-le également.

4. Accordez-vous de l'importance au dividende ?

Si oui, souhaitez-vous qu'il soit payé (distribution) ou préférez-vous le réinvestir (capitalisation) ?

 Stratégie

 Vision

 Physique, synthétique ?

 Dividende

 Devise

 Effet de levier

5. La devise de l'ETF est-elle importante pour vous ?

Êtes-vous intéressé(e) uniquement par les ETF en euro, ou est-ce sans importance ? Vous pouvez également l'indiquer.

6. Êtes-vous un investisseur expérimenté à la recherche d'un ETF avec effet de levier ?

Ou voulez-vous au contraire éviter ce type de produit ? Choisissez dans ce cas un ETF sans effet de levier.

Attention : depuis l'entrée en vigueur de la réglementation **PRIIPS** (Packaged Retail and Insurance based Investment Products) début 2018, chaque émetteur est tenu de fournir un **document d'informations clés** (Key Information Document, en abrégé **KID**). En tant qu'investisseur, vous ne pouvez acheter des ETF que si l'émetteur a prévu un KID. Il reste par contre possible de vendre sans qu'il y ait un KID de disponible.

Le **Key Information Document** contient **tous les détails**, notamment sur les caractéristiques, les risques et les frais **d'un ETF**. Vous retrouverez également ce KID dans le ticket d'ordre juste avant l'introduction de votre ordre.

Qu'en est-il des ETF américains ? Depuis les PRIIPS, ces ETF ne peuvent être achetés par des particuliers belges que si l'émetteur propose un KID. Étant donné qu'il s'agit d'une réglementation européenne, bon nombre d'ETF américains n'ont pas de KID, si bien que vous ne pouvez plus les acheter. Il existe toutefois de nombreuses variantes européennes qui constituent une excellente alternative. Vous en saurez plus sur cette réglementation en consultant notre site web www.bolero.be/fr/priips.

Comment trouver un ETF répondant précisément à vos attentes ?

Un ETF découvert **dans la presse ou sur internet** éveille votre intérêt ? Notez le **code ISIN** (code international unique à 12 chiffres que possède chaque titre) et introduisez-le dans le champ de recherche de votre plateforme d'investissement. Vous aurez ainsi la certitude de retrouver le titre voulu. Le site Morningstar.be propose aussi régulièrement des listes ou articles sur les ETF.

Enfin, un bon **moteur de recherche** vous permet également de générer une liste d'ETF à partir de vos critères. Tout courtier en ligne qui se respecte en est équipé. Besoin **d'inspiration** ? Certains émetteurs rédigent quotidiennement des **newsletters** reprenant des **conseils** pour l'achat ou la vente d'ETF.

Dans quoi votre ETF investit-il et avec quelle répartition ? Avant d'investir dans un ETF, examinez attentivement sa carte d'identité. Ainsi vous saurez précisément quelle est sa stratégie et dans quoi vous investissez. Sur la plateforme Bolero, une **carte d'identité détaillée** de chaque ETF est disponible. Cliquez sur le nom de l'ETF et sélectionnez « **Tous les détails** » dans le **Hotspot**. Ne manquez pas de consulter l'onglet « **Répartition des actifs** ». Vous y trouverez un aperçu de la ventilation sectorielle et de la répartition des actifs et même les 10 principales positions de l'ETF que vous avez choisi.

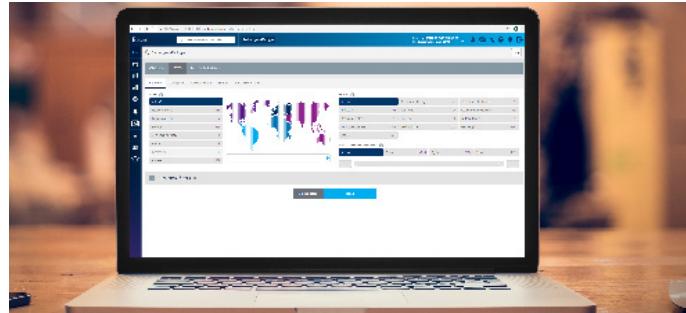


La recherche d'ETF ? Fort et sans effort sur Bolero.

Le **screener ou moteur de recherche d'ETF** étendu de Bolero contient des informations détaillées sur plusieurs milliers d'ETF et est disponible à la fois sur le site web et dans les applications Bolero.

Sur la plateforme Bolero, cliquez sur «**Recherche par type de titre**» à côté de la barre de recherche blanche en haut de l'écran. Cet outil pratique vous permet de **composer votre propre sélection d'ETF** en fonction de différents paramètres :

1. Sélectionnez le type de valeur sous-jacente que vous souhaitez (actions, matières premières,...).
2. Sélectionnez éventuellement la région ou le secteur de votre choix.
3. Affinez votre recherche à l'aide de filtres supplémentaires, tels que long/short, distribution/capitalisation des dividends, physique/synthétique, levier, etc.



Ou consultez notre **Centre d'idées** !

Vous n'êtes pas encore entièrement familiarisé(e) avec les ETF ?

Dans ce cas, vous pouvez aussi explorer une **sélection d'ETF populaires** de iShares, l'un des plus grands émetteurs d'ETF au monde.

Mention légale

Bolero est la plateforme d'investissement simple exécution de KBC Bank SA et est indépendante de tous les autres services de placement qui peuvent être fournis par KBC Bank SA. La présente publication est exclusivement mise à disposition à des fins informatives. Cette publication n'a pas valeur de recherche en investissement. Cette publication peut tout au plus être considérée comme une petite aide non pécuniaire mise gratuitement à la disposition du public. De même, la présente publication ne peut en aucun cas être considérée comme un conseil en investissement ou une recommandation d'investissement portant sur les instruments financiers qui y sont décrits et ne contient en aucune manière une stratégie d'investissement. Les informations contenues dans cette publication ne peuvent en aucun cas être publiées, remaniées ou reproduites sous quelque forme que ce soit. Ces informations sont fondées sur des sources jugées fiables par KBC Bank SA. Leur exactitude, exhaustivité et opportunité ne sont toutefois pas garanties. Il ne peut être garanti que les scénarios, risques et prévisions présentés reflètent les perspectives du marché, ni qu'ils seront corroborés par la réalité. Ni KBC Bank SA, ni aucune autre société du groupe KBC (ou leurs préposés) ne peuvent être tenus responsables de tout dommage qui découle directement ou indirectement de l'accès, la consultation ou l'utilisation des informations et données figurant dans cette publication. KBC Bank SA – sous la surveillance de la Banque centrale européenne (BCE), de la Banque nationale de Belgique (BNB) et de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) – www.kbc.com